



COMITE DÉPARTEMENTAL DE **B**ADMINTON **LOIRE ATLANTIQUE**

**ASSEMBLEE GENERALE
13 JUIN 2015**

Rapport d'activité 2014-2015

**Assemblée générale du 13 juin 2015 – rapport d'activité
Saison 2014-2015**

Tables des matières

1.	Rapport moral 2014-2015	3
2.	Commission finances	5
2.1.	Compte de résultat 2014 détaillé	5
2.2.	Bilan 2014	8
2.3.	Annexes au compte de résultat	8
2.4.	Notes	10
3.	Commission Interclubs	12
3.1.	Interclubs Seniors	12
3.2.	Championnat Vétéran	15
3.3.	Modification de règlement	17
4.	Commission Formation	19
4.1.	Formation des encadrants professionnels	19
4.2.	Formation des encadrants bénévoles	20
4.3.	Formation des officiels de terrain	20
4.4.	Formation des dirigeants de clubs	21
5.	Commission Salariés	26
5.1.	Pérennisation du poste d'agent de développement	26
5.2.	Formations suivies par les salariés	26
6.	Rapport de la Commission jeune	27
6.1.	Collectif jeunes	27
6.2.	Les Intercodeps	27
6.3.	Les Trophées Inter-régionaux Jeunes	27
6.4.	Le Défi Départemental Poussin	27
6.5.	L'interclubs Jeunes	27
6.6.	Les Trophées Départementaux jeunes	28
6.7.	Les sélections départementales jeunes	28
6.8.	Changements de catégories	28
7.	Commission Développement	29
7.1.	Commission Parabadminton	29
7.2.	Le Challenge hommes	32
7.3.	Le Championnat Sport en Entreprise	32
7.4.	Emploi	33
8.	Commission Vie Sportive	34
8.1.	Bilan des compétitions	34
8.2.	Organisation sur la saison 2015/2016	34

1. Rapport moral 2014-2015

Je tiens tout d'abord à tous vous remercier pour votre présence à cette Assemblée Générale, qui témoigne une nouvelle fois de votre intérêt pour notre discipline et les actions menées par le comité.

Cette saison a été riche de projets et de nouvelles expériences particulièrement enthousiasmants pour notre petite équipe :

- le Trophée Olivia Stor au profit du parabadminton, coorganisé avec le club de Clisson, dont nous étions loin d'imaginer le succès et les suites plus qu'encourageantes pour ce versant méconnu de notre discipline, sur lesquelles nous reviendrons ;
- la création, à suivre, d'une commission parabadminton, dirigée par Jean-Louis Coué ;
- la participation à la fondation du club Développement Durable, mis en place par la fédération, avec la présentation du Trophée Olivia Stor, à Boulazac, en marge des Championnats de France Jeunes ;
- la poursuite du travail de réflexion mené avec la Ligue, autour du projet d'ouverture d'un DEJEPS option badminton au CREPS de Nantes, qui pourrait se concrétiser en 2017 ;
- le challenge hommes, résultat d'un groupe de réflexion animé par un élu du comité et constitué de licenciés de différents clubs, nous apportant une aide ponctuelle mais précieuse ;
- la création d'une commission féminine à la rentrée 2015, pour laquelle nous aurons besoin de votre participation ;
- la nouvelle, annoncée lors de l'Assemblée Générale de la Ligue, du déménagement du Pôle Espoirs sur Nantes...

Auxquels nous ne manquerons pas d'ajouter tout ce qui continue de faire la force de notre département :

- la vitalité des interclubs mixtes senior, vétérans et jeunes ;
- notre collectif jeunes qui s'est une nouvelle fois qualifié pour la phase finale du Championnat de France des Comités Départementaux, le week-end des 20 et 21 juin en région parisienne;
- l'organisation de l'étape 2 du Trophée inter-régional Jeunes, en décembre 2015 à Clisson ;
- nos formations d'encadrants et d'officiels toujours très appréciées et fréquentées ;
- l'accompagnement des clubs dans leurs projets d'emploi ;
- les résultats encore une fois obtenus par nos vétérans lors des derniers championnats de France (Karine Barbot et Laëticia Bellus, bronze en DD V1, Chantal Piron et Anne Legrais-Ozberk, bronze en DD V4, Anne Legrais-Ozberk et Pascal Noël, bronze en DMX V4, Isabelle Marrié, or en SD et DD V4). Félicitations à eux ;
- nos 2 salariés, qui sont un rouage essentiel à notre fonctionnement et que je remercie pour leur travail ;

Assemblée générale du 13 juin 2015 – rapport d'activité Saison 2014-2015

- de même que les nombreux bénévoles et les clubs qui nous apportent une aide indispensable, quelle soit humaine ou matérielle, auxquels j'adresse également tous mes remerciements.

Cependant, si toutes ces actions nous motivent et fondent notre engagement au sein du comité, je vais revenir sur la question de la représentation des clubs au sein du CA, qui est certainement notre problème majeur actuellement.

Cette saison, le comité départemental s'est vu contraint de recourir, pour la première fois, à la procédure spéciale de cooptation, pour compléter l'effectif de son Conseil d'Administration afin d'assurer toutes ses missions. J'en profite pour vous présenter et remercier encore une fois les 5 nouveaux membres qui se sont portés candidats : Sylvie Miossec (NEC), Jacques Bordier (BCE), Thierry Boret (OBC), Antoine Chevallier (ALBBG) et Anthony Lé (ASBR).

Pourtant, en cette fin de saison 2014-2015, 3 élus qui assuraient des fonctions essentielles au fonctionnement du comité, ainsi qu'à la pratique sportive dans notre département, nous quittent et il est indispensable que leur remplacement soit assuré.

La prochaine saison marquera la fin de l'olympiade et du mandat de tous les membres du conseil d'administration. Il est à prévoir que plusieurs d'entre nous ne se représenteront pas. La saison à venir pourrait donc permettre à de nouveaux membres de prendre connaissance des travaux du comité avant d'assurer la relève.

Je vous remercie de votre attention en attendant de vous retrouver pour le rapport d'activité.

La présidente
Stéphanie AUDAIRE

2. Commission finances

2.1. Compte de résultat 2014 détaillé

Compte	Libellé du compte	BP 2013	RS 2013	BP 2014	RS 2014
60	Achats	12 460,00 €	6 819,70 €	10 120,00 €	3 414,83 €
601000	Achats marchandises	1 000,00 €	577,33 €	1 250,00 €	1 234,46 €
601100	Matériel (volants)	1 530,00 €	- €	1 600,00 €	577,70 €
601200	Textile	3 000,00 €	4 281,80 €	0,00 €	0,00 €
601300	Petit matériel	100,00 €	- €	300,00 €	5,49 €
601400	Achats récompenses	700,00 €	278,47 €	600,00 €	1 103,74 €
604100	Billetterie	- €	- €	250,00 €	265,00 €
605000	Achats équipements	4 600,00 €	1 394,70 €	4 150,00 €	0,00 €
605500	Achats petit équipement	630,00 €	222,21 €	800,00 €	0,00 €
606400	Fournitures de bureau	100,00 €	16,80 €	800,00 €	20,99 €
606500	Consommables informatiques	150,00 €	48,39 €	100,00 €	87,89 €
606510	Équipement salariés	300,00 €	- €	0,00 €	0,00 €
606600	Photocopies	350,00 €	- €	270,00 €	119,56 €
61	Services extérieurs	4 179,00 €	3 875,17 €	11 530,00 €	3 996,75 €
611200	Sous-traitance badnet	40,00 €	617,00 €	700,00 €	657,00 €
611300	Sous-traitance communication	- €	- €	3 500,00 €	0,00 €
611400	Sous-traitance gestion administrative	624,00 €	624,00 €	650,00 €	624,00 €
613000	Location matériel	500,00 €	304,98 €	700,00 €	0,00 €
613500	Hébergement internet	30,00 €	28,56 €	40,00 €	39,71 €
613510	Location véhicule	1 150,00 €	863,45 €	2 300,00 €	994,24 €
613520	Location gymnases & salles	150,00 €	- €	500,00 €	216,00 €
614000	Charges MDS	960,00 €	1 437,18 €	1 940,00 €	1 334,53 €
615000	Entretien textile	- €	- €	400,00 €	0,00 €
616100	Assurance	- €	- €	150,00 €	131,27 €
618100	Documentation	100,00 €	- €	100,00 €	0,00 €
618500	Frais pédagogiques formations	625,00 €	- €	550,00 €	0,00 €
62	Autres services extérieurs	28 537,00 €	12 770,03 €	28 210,00 €	18 465,88 €
621000	Intervenants extérieurs	4 400,00 €	342,00 €	3 700,00 €	0,00 €
621100	Indemnités JA	268,00 €	69,00 €	220,00 €	511,72 €
623100	Promotion	150,00 €	47,84 €	100,00 €	0,00 €
623400	Cadeaux et récompenses	310,00 €	160,00 €	300,00 €	80,25 €
623700	Frais de publications	700,00 €	143,52 €	1 520,00 €	0,00 €
625000	Frais de transport	3 895,00 €	1 100,80 €	2 000,00 €	1 238,67 €
625100	Frais de déplacements éducateur	2 560,00 €	2 635,15 €	2 900,00 €	3 172,75 €
625200	Frais de restauration	2 540,00 €	1 914,43 €	5 500,00 €	3 328,36 €
625300	Frais de déplacements intervenants	875,00 €	23,10 €	450,00 €	0,00 €
625310	Frais de déplacements bénévoles	305,00 €	- €	3 000,00 €	0,00 €
625400	Frais de déplacements agent dev	2 710,00 €	1 406,30 €	1 700,00 €	2 413,95 €

**Assemblée générale du 13 juin 2015 – rapport d'activité
Saison 2014-2015**

Compte	Libellé du compte	BP 2013	RS 2013	BP 2014	RS 2014
625500	Frais d'hébergement	4 915,00 €	1 722,59 €	2 400,00 €	3 769,79 €
625600	Frais de représentation	300,00 €	79,37 €	200,00 €	16,80 €
625700	Réceptions	1 240,00 €	133,49 €	460,00 €	455,35 €
625810	Participations TNJ	270,00 €	92,00 €	450,00 €	184,00 €
625820	Participations TIJ	135,00 €	138,00 €	140,00 €	690,00 €
625830	Participations CDF	250,00 €	280,00 €	100,00 €	140,00 €
625840	Autres compétitions	770,00 €	607,00 €	850,00 €	902,00 €
626000	Téléphonie fixe et internet	450,00 €	376,74 €	400,00 €	361,52 €
626001	Téléphonie mobile 1	300,00 €	200,88 €	250,00 €	198,20 €
626002	Téléphonie mobile 2	400,00 €	219,88 €	250,00 €	191,88 €
626100	Frais postaux	150,00 €	63,60 €	320,00 €	51,20 €
627000	Frais bancaires	55,00 €	80,66 €	60,00 €	57,48 €
628100	Adhésions	209,00 €	281,00 €	290,00 €	321,00 €
628200	Reversement licences	380,00 €	652,68 €	650,00 €	380,96 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés	240,00 €	229,89 €	260,00 €	256,36 €
633300	Formation professionnelle	240,00 €	229,89 €	260,00 €	256,36 €
64	Charges de personnel	51 260,00 €	50 986,53 €	54 030,00 €	52 708,73 €
641000	Salaire éducateur	16 000,00 €	15 832,32 €	16 700,00 €	16 142,68 €
641002	Salaire agent développement	16 100,00 €	15 986,73 €	17 000,00 €	16 400,01 €
645100	Charges - URSSAF	13 000,00 €	12 261,00 €	13 000,00 €	13 025,00 €
645300	Retraites	3 120,00 €	3 876,00 €	4 100,00 €	4 031,00 €
645400	Chômage	2 640,00 €	2 612,00 €	2 800,00 €	2 679,00 €
645800	Prévoyance	250,00 €	262,00 €	270,00 €	267,84 €
647500	Charges - Médecine du travail	150,00 €	156,48 €	160,00 €	163,20 €
65	Charges diverses	7 328,00 €	5 011,61 €	7 800,00 €	7 527,18 €
657000	Aides et subventions accordées	7 328,00 €	5 011,61 €	7 800,00 €	7 527,18 €
67	Charges exceptionnelles	2 394,00 €	3 090,86 €	0,00 €	1 910,45 €
670000	Charges exceptionnelles	- €	875,87 €	0,00 €	1 291,00 €
671300	Inscriptions TOS	1 600,00 €	1 831,40 €	0,00 €	0,00 €
671540	Subvention création de clubs	244,00 €	122,00 €	0,00 €	0,00 €
671550	Subvention haut niveau	300,00 €	- €	0,00 €	450,00 €
678000	Transfert buvette TOS	250,00 €	261,59 €	0,00 €	169,45 €
68	Dotations et provisions	- €	3 500,00 €	3 400,00 €	0,00 €
681500	Dotat. aux prov. Risques et charges ex.	- €	3 500,00 €	3 400,00 €	0,00 €
86	Contributions volontaires et dons	6 400,00 €	8 835,87 €	3 600,00 €	13 323,01 €

**Assemblée générale du 13 juin 2015 – rapport d'activité
Saison 2014-2015**

861000	Contribution en services	- €	606,00 €	0,00 €	738,90 €
865000	Contribution en biens	- €	2 080,47 €	0,00 €	200,00 €
862000	Déplacements des bénévoles	- €	2 686,40 €	0,00 €	2 701,00 €
864000	Contribution en travail	6 400,00 €	3 463,00 €	3 600,00 €	9 683,11 €
	Total des charges		112 798,00 €	95 119,66 €	118 950,00 €
				101 603,19 €	
Compte	Libellé du compte	BP 2013	RS 2013	BP 2014	RS 2014
70	Ventes	18 164,00 €	16 281,50 €	23 820,00 €	25 714,56 €
701000	Vente de marchandises	1 500,00 €	1 100,50 €	2 100,00 €	1 773,60 €
701101	IC Adultes	3 400,00 €	3 400,00 €	3 420,00 €	3 520,00 €
701102	IC Jeunes	400,00 €	390,00 €	400,00 €	320,00 €
701103	Coupe Roland Caniquit	400,00 €	380,00 €	400,00 €	400,00 €
701104	IC Entreprises	400,00 €	450,00 €	500,00 €	400,00 €
701200	Revente textiles	450,00 €	440,00 €	0,00 €	0,00 €
701300	Inscriptions tournois	1 600,00 €	1 685,00 €	1 900,00 €	4 194,00 €
701500	Stages et formations	3 564,00 €	3 457,00 €	8 600,00 €	6 920,00 €
708400	Interventions extérieures	6 450,00 €	4 979,00 €	6 500,00 €	8 186,96 €
74	Subventions d'exploitation	52 709,00 €	39 606,46 €	52 270,00 €	36 375,76 €
740100	Subventions CG44	5 915,00 €	2 400,00 €	7 420,00 €	2 600,00 €
740200	Subventions Ligue	3 344,00 €	3 342,83 €	2 800,00 €	2 609,17 €
740300	CNDS	20 500,00 €	12 000,00 €	22 000,00 €	11 000,00 €
740500	Subventions FFBaD	3 750,00 €	2 698,03 €	2 700,00 €	1 841,42 €
740900	Subventions Mairie de Nantes	- €	- €	0,00 €	350,00 €
740601	ETT Aide région	14 000,00 €	14 216,44 €	12 500,00 €	12 724,88 €
740602	ETT Aide département	4 800,00 €	4 874,16 €	4 850,00 €	4 925,76 €
740700	Aide à la formation	- €	75,00 €	0,00 €	0,00 €
745000	Mécénat/Sponsoring	400,00 €	- €	0,00 €	324,53 €
75	Autres produits de gestion courante	32 540,00 €	32 620,84 €	34 160,00 €	33 762,16 €
756001	Licences adultes	30 000,00 €	29 868,34 €	31 300,00 €	31 374,91 €
756002	Licences jeunes -9ans	340,00 €	332,50 €	350,00 €	357,25 €
756003	Licences relais	400,00 €	652,68 €	650,00 €	320,00 €
756100	Affiliations clubs	1 500,00 €	1 440,00 €	1 530,00 €	1 470,00 €
756103	Affiliations relais	300,00 €	327,32 €	330,00 €	240,00 €
76	Produits financiers	600,00 €	699,49 €	700,00 €	585,61 €
768100	Intérêts des comptes	600,00 €	699,49 €	700,00 €	585,61 €
77	Produits exceptionnels	50,00 €	1 046,94 €	- €	1 912,22 €
770000	Produits exceptionnels	50,00 €	972,18 €	0,00 €	1 225,88 €
771000	Produits excep. sur opér. de gestion	- €	74,76 €	0,00 €	326,34 €
771300	Libéralités reçues	- €	- €	0,00 €	360,00 €

**Assemblée générale du 13 juin 2015 – rapport d'activité
Saison 2014-2015**

78	Reprises sur provision	- €	- €	3 500,00 €	3 500,00 €
789400	Report des ressources non utilisées	- €	- €	3 500,00 €	3 500,00 €
79	Transfert de charges	2 335,00 €	858,30 €	900,00 €	1 393,13 €
791000	Participations clubs	2 260,00 €	858,30 €	900,00 €	1 393,13 €
791100	Formation professionnelle	75,00 €	- €	0,00 €	0,00 €
87	Contributions volontaires et dons	6 400,00 €	8 835,87 €	3 600,00 €	13 323,01 €
874000	Contribution en travail	- €	3 463,00 €	3 600,00 €	9 683,11 €
875000	Contribution en biens	- €	2 080,47 €	0,00 €	200,00 €
871000	Contribution en services	- €	606,00 €	0,00 €	738,90 €
872000	Déplacements des bénévoles	6 400,00 €	2 686,40 €	0,00 €	2 701,00 €
	Total des produits	112 798,00 €	99 949,40 €	118 950,00 €	116 566,45 €
	Résultat	- €	4 829,74 €	- €	14 963,26 €

2.2. Bilan 2014

ACTIF	2014	PASSIF	2014
Actifs immobilisés	0 €	Fonds propres	
		Fonds associatifs	43 028 €
		Résultat de l'exercice	14 963 €
Total	0 €	Total	57 991 €
Actifs circulants		Dettes	
Créances clients	11 958 €	Dettes fournisseurs	9 629 €
Disponibilités compte courant	22 195 €	Dettes sociales	5 460 €
Disponibilités livret	64 372 €		
Caisse	9 €		
Total	98 534 €	Total	15 089 €
Charges constatées d'avance	0 €	Produits constatés d'avance	25 454 €
Total	98 534 €	Total	98 534 €

2.3. Annexes au compte de résultat

Changement de méthode

Aucun changement de méthode sur l'exercice 2014.

Faits majeurs sur la période

- organisation du Trophée Jean Marc Gasnot en avril 2014
- organisation du Trophée Interrégional Jeunes 2 en décembre 2014
- formation module technique au CREPS de Nantes en juillet 2014

Assemblée générale du 13 juin 2015 – rapport d'activité Saison 2014-2015

Structuration du résultat

Opérations de régularisation réalisées suite à l'audit comptable de mai 2015. Ces réserves potentielles doivent être validées par l'assemblée générale.

Résultat provisoire	7356,93
Contrepassation matériel Parabadminton 2013	3500,00
Contrepassation résultat TOS 2014	2606,33
Contrepassation dotation textile	1500,00
Résultat total	14963,26

Frais de déplacements des bénévoles

Il s'agit des déplacements faisant l'objet d'un reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général (Articles 200, 238 bis et 885-0 V bis A du code général des impôts).

Montant calculé sur le barème fiscal 2014 de 0,306 centimes du kilomètre.

Enregistrement comptable aux comptes 862000 et 872000.

Nom	Fonction	Kilométrage	Montant
MAHEAS F.	Trésorier	1384	423,00
MOYON M.	Responsable CDI	796	243,00
ANDRE P.	Vice-président	4369	1337,00
AUDAIRE S.	Présidente	1096	335,00
CODET S.	Responsable développement	200	61,00
COUE J.L.	Responsable Parabadminton	536	164,00
PHILIPPOT L.	Référent CDJ	451	138,00

Contributions en services

Valorisation des prêts de véhicules sur la base du tarif d'une location équivalente chez le fournisseur Super U.

Enregistrement comptable aux comptes 861000 et 871000.

Nature	Valeur
IP2 – prêt de minibus – Mairie du Loroux-Bottereau	246,30
IP2 – prêt de minibus – famille Trillot	246,30
TIJ1 - prêt de minibus – Mairie du Loroux-Bottereau	246,30

Contributions en travail

On distingue les prestations de coaching bénévole sur les compétitions et l'investissement des bénévoles dans les évènements majeurs du comité.

Le coaching est évalué sur la base du tarif de Profession Sports et Loisirs pour une prestation de coaching weekend : 342,00 euros.

L'investissement des bénévoles est évalué au taux horaire minimum du groupe 3 de la CCNS au 1 janvier 2014 : 10,51 euros.

Enregistrement comptable aux comptes 864000 et 874000.

**Assemblée générale du 13 juin 2015 – rapport d'activité
Saison 2014-2015**

Nature	Valeur
Trophée Jean Marc Gasnot 2014 – 88 heures	924,88
Trophée Olivia Stor 2014 – 573 heures	6022,23
IP2 – 4 coachs bénévoles	1368,00
TIJ3 – 2 coachs bénévoles	684,00
TIJ1 – 2 coachs bénévoles	684,00

Contributions en biens

Il s'agit des dons en nature évalués selon leur équivalent d'achat.

Enregistrement comptable aux comptes 865000 et 875000.

Nature	Valeur
TOS 2014 – dons 10 tubes de volants CRSU	200,00

Produits constatés d'avance

Nature	Valeur
Frais pédagogique module technique 2015	240,00
2/3 des licences adultes perçues en 2014 pour 2015	21 332,67
2/3 des licences jeunes perçues en 2014 pour 2015	220,00
2/3 de la subvention Ligue convention 2014/2015	2 011,00
2/3 des bourses jeunes 2014/2015	1 650,00

2.4. Notes

Subventions reçues

Nature	Valeur
Mairie de Nantes - périscolaire	350,00
Conseil départemental – pacte de coopération	2600,00
Conseil départemental – emploi tremplin	4925,76
Etat - CNDS 2014	11000,00
Région – emploi tremplin	12724,88
FFBaD – dialogue de gestion	1841,42
Ligue PDL – compétitions (TIJ2/IP2)	600,00
Ligue PDL - convention	1159,17
Ligue PDL – bourses jeunes	850,00

Subventions versées

Nature	Valeur
Délégation organisation de compétitions – TRJ/DRP	149,17

**Assemblée générale du 13 juin 2015 – rapport d'activité
Saison 2014-2015**

Délégation organisation de compétitions – TIJ2	150,00
Aide aux TRJ 2014	1070,00
Aide aux formations 2014	4467,50
Dirigeantes féminines 2014	1690,51
Championnat de France Parabadminton	450,00

Interventions extérieures

Nature	Valeur
Carcéral	1890,00
Périscolaire	980,00
CREPS de Nantes	1851,46
Ligue PDL	3465,50

3. Commission Interclubs

3.1. Interclubs Seniors

DD1S

Rang	Club		Sigle	p	V	E	D	Diff. matchs	Classement
1	REZE	↑R3	ASBR-3	0	7	0	0	34	1 (21 pts)
2	NANTES – Don Bosco		DBBN-2	0	5	1	1	20	2 (18 pts)
3	CARQUEFOU		ALCEP-2	0	4	1	2	14	3 (16 pts)
4	LEO LAGRANGE NANTES		LLN-1	0	3	1	3	4	4 (14 pts)
5	LE LOUROUX BOTTEREAU		ASBL-1	0	2	2	3	-8	5 (13 pts)
6	CHATEAUBRIANT		ALC-1	0	2	2	3	-10	6 (13 pts)
7	LES SORINIERES	↔	ESB-1	0	1	1	5	-22	7 (10 pts)
8	ANCENIS	↓	ABC-1	0	0	0	7	-32	8 (7 pts)

DD2S

Rang	Club		Sigle	p	V	E	D	Diff. matchs	Classement
?	ORVAULT	↑	OBC-2	0	7	0	0	30	?(21 pts)
?	LE CELLIER-LIGNE	↑	LeCLUB-2	0	7	0	0	32	?(21 pts)
3	NANTES – Don Bosco		DBBN-3	0	5	1	1	26	3 (18 pts)
4	CLISSON		BCC-1	0	5	0	2	14	4 (17 pts)
5	NORT SUR ERDRE		NAC-1	0	4	1	2	18	5 (16 pts)
6	PORNIC		BFPBC-1	0	3	2	2	4	6 (15 pts)
7	NANTES-44		BN44-3	0	4	0	3	2	8 (15 pts)
8	ORVAULT		OBC-3	0	3	2	2	8	7 (15 pts)
9	NANTES-44		BN44-4	0	3	0	4	-12	9 (13pts)
10	SAINT NAZAIRE		SNB-1	0	2	2	3	-1	10 (12pts)
11	PORNICHET		PBC-2	0	2	2	3	-4	11 (13 pts)
12	BASSE GOULAIN		ALBBG-3	0	2	1	4	-8	12 (12 pts)
13	SAINTE LUCE SUR LOIRE	↔	BASL-1	0	1	2	4	-18	13 (11 pts)
14	TREILLIERES	↓	TBC-1	0	1	1	5	-22	14 (10 pts)
15	SAVENAY	↓	VS-1	0	0	0	7	-34	15 (7 pts)
16	CLISSON	↓	BCC-2	0	0	0	7	-36	16 (7 pts)

DD3S

Rang	Club		Sigle	p	V	E	D	Diff. matchs	Classement
?	LE TEMPLE DE BRETAGNE	↑	AVT-1	0	6	1	0	28	?(20 pts)
?	REZE	↑	ASBR-4	0	7	0	0	34	?(21 pts)
?	LE CELLIER-LIGNE	↑	LeCLUB-3	0	4	2	1	18	?(17 pts)
?	SAINT HERBLAIN	↑	BCSH-1	0	7	0	0	40	?(21 pts)
5	SAINT BREVIN		ASLBA-1	0	6	1	0	32	5 (20 pts)
6	ORVAULT		OBC-4	0	5	1	1	22	6 (18 pts)
7	NANTES-44		BN44-5	0	5	1	1	20	7 (18 pts)
8	CARQUEFOU		ALCEP-3	0	4	2	1	14	8 (17 pts)
9	NANTES – Don Bosco		DBBN-4	0	4	2	1	8	10 (17 pts)

Assemblée générale du 13 juin 2015 – rapport d'activité Saison 2014-2015

10	NANTES – Léo Lagrange		LLN-2	0	4	1	2	17	9 (16 pts)
11	GENESTON		ASBG-2	0	4	1	2	16	11 (16 pts)
12	LES SORINIERES		ESB-2	0	4	0	3	4	12 (15 pts)
13	NOZAY		NOS-1	0	4	1	2	14	13 (16 pts)
14	COUERON-LA CHABOSSIERE		COC-1	0	4	0	3	9	14 (15 pts)
15	SAINT JEAN DE BOISEAU		ASJB-1	0	2	3	2	-4	15(14 pts)
16	SAINT BREVIN		ASLBA-2	0	3	1	3	-8	16(14 pts)
17	LA CHAPELLE SUR ERDRE		BCE-4	0	3	3	1	10	17 (16 pts)
18	NANTES-44		BN-6	0	3	0	4	0	18 (13 pts)
19	GENESTON		ASBG-1	0	2	1	4	-6	19 (12 pts)
20	SAINT NAZAIRE		SNB-2S	0	2	0	5	-22	20 (11 pts)
21	NORT SUR ERDRE		NAC-2	0	2	2	3	0	21 (13 pts)
22	AIGREFEUILLE SUR MAINE		ASMBC-1	0	2	1	4	-6	22 (12 pts)
23	BLAIN		BBC-1	0	1	2	4	-12	23(11 pts)
24	NANTES Etudiant		NECBAD-1	0	2	0	5	-20	24(11 pts)
25	PORNICHET	↔	PBC-3	0	1	2	4	-12	25 (11 pts)
26	SAINT MICHEL -THARON	↓	CBSMT-1	0	1	1	5	-16	26 (10 pts)
27	LE TEMPLE DE BRETAGNE	↓	AVT-2	0	1	1	5	-26	27 (10 pts)
28	NANTES -ADAPEI	↓	AS44-1	0	1	0	6	-30	28 (9 pts)
29	SUCE SUR ERDRE	↓	BS-1	0	1	1	5	-20	29 (10 pts)
30	PORNIC	↓	BFPBC-2	0	1	0	6	-28	30 (9 pts)
31	CONCORDE COUERON	↓	B3C-1	0	0	1	6	-42	31 (8 pts)
32	BASSE GOULAIN	↓	ALBBG-4	0	0	0	7	-34	32 (7 pts)

DD4S

Rang	Club		Sigle	p	V	E	D	Diff. matchs	Classement
?	BRAINS	↑	BCB-1	0	7	0	0	46	? (21 pts)
?	SAINT ETIENNE DE MONTLUC	↑	ABS-1	0	6	1	0	32	?(20 pts)
?	SAINT HERBLAIN	↑	BCSH-2	0	7	0	0	26	?(21 pts)
?	ANCENIS	↑	ABC-2	0	7	0	0	44	?(21 pts)
5	CASSON	↑	BC-1	0	6	0	1	34	5 (19 pts)
6	SAINTE LUCE SUR LOIRE	↑	BASL-2	0	5	1	1	12	6 (18 pts)
7	NORT SUR ERDRE	↑	NAC-3	0	5	0	2	17	7 (17 pts)
8	HERBIGNAC	↑	HBC-1	0	5	0	2	6	8 (17 pts)
9	TREILLERES		TBC-2	0	5	0	2	12	9 (17 pts)
10	NANTES-DON BOSCO		DBBN-5	0	5	0	2	10	10 (17 pts)
11	COUERON-LA CHABOSSIERE		COC-3	0	4	1	2	10	11 (15 pts)
12	CLISSON		BCC-3	0	3	2	2	8	12 (15 pts)
13	REZE		ASBR-5	0	4	0	3	12	13 (15 pts)
14	NANTES GIGANT		NGB-1	0	3	2	2	2	14 (15 pts)
15	VIGNEUX DE BRETAGNE		FVVP-2	0	3	1	3	0	15 (14 pts)
16	CARQUEFOU		ALCEP-4	0	3	1	3	-6	16 (14pts)
17	SAINT BREVIN		ASLBA-3	0	3	1	3	-4	17 (14pts)
18	NANTES-METROPOLE		ASMN-1	0	2	2	3	-2	18 (13pts)
19	NORT SUR ERDRE		NAC-4	0	2	2	3	-12	19 (13pts)

**Assemblée générale du 13 juin 2015 – rapport d'activité
Saison 2014-2015**

20	COUERON-LA CHABOSSIÈRE		COC-2	0	2	1	4	-8	20 (12pts)
21	PORNICHET		PBC-4	0	3	1	3	-6	21 (14pts)
22	VIGNEUX DE BRETAGNE		FVVP-1	0	2	1	4	-4	22 (12pts)
23	ORVAULT		OBC-5	0	2	1	4	-10	23 (12pts)
24	SAINTE LUCE SUR LOIRE		BASL-3	-1	2	0	5	-18	24 (10pts)
25	TREILLIÈRES	⇔	TBC-3	0	2	0	5	-26	25 (11 pts)
26	COUERON	↓	B3C-2	0	1	1	5	-14	26 (10 pts)
27	LE TEMPLE DE BRETAGNE	↓	AVT-3	0	1	1	5	-24	27 (10 pts)
28	SAINTE ETIENNE DE MONTLUC	↓	ABS-2	0	1	0	6	-24	28 (9 pts)
29	BASSE GOULAIN	↓	ALBBG-5	0	0	0	7	-28	29 (7pts)
30	NANTES GIGANT	↓	NGB-2	0	0	0	7	-34	30 (7pts)
31	SAINTE NAZAIRE	↓	SNB-3	-1	0	0	7	-24	31 (6pts)
32	NANTES-LEO LAGRANGE	↓	LLN-3	-4	1	0	6	-22	32 (5pts)

DD5S

Rang	Club		Sigle	p	V	E	D	Diff. matchs	Classement
?	BRAINS	↑	BCB-2	0	6	0	0	32	?(18 pts)
?	SAINTE SEBASTIEN	↑	B2S-1	0	6	0	0	28	?(18 pts)
?	COUERON	↑	COC-4	0	5	1	0	18	?(17pts)
?	SAINTE HERBLAIN	↑	BCSH-3	0	5	0	1	16	?(16pts)
5	SAINTE HERBLAIN	↑	BCSH-4	0	5	0	1	18	5 (16 pts)
6	NANTES – DON BOSCO	↑	DBBN-6	0	4	1	1	22	6 (15 pts)
7	NANTES-CHEMINOTS	↑	RACC-1	0	4	1	1	18	7 (15 pts)
8	ANCENIS	↑	ABC-3	0	3	3	0	14	8 (15 pts)
9	SAINTE VIAUD		BCV-2	0	4	0	2	8	9 (14 pts)
10	CHATEAUBRIANT		ALC-2	-1	3	2	1	8	10 (13 pts)
11	NANTES-44		BN-7	0	3	1	2	0	11 (13 pts)
12	SAINTE SEBASTIEN		B2S-2	0	3	0	3	2	12 (12pts)
13	SAINTE MOLF		BCM-1	0	3	2	1	10	13 (14 pts)
14	LE CELLIER-LIGNE		LeCLUB-4	0	2	2	2	8	14(12 pts)
15	ORVAULT		OBC-7	0	3	0	3	0	15(12 pts)
16	SAINTE VIAUD		BCV-1	0	2	1	3	-4	16 (11 pts)
17	CLISSON		BCC-4	0	3	0	3	-4	17 (12 pts)
18	BLAIN		BBC-2	0	1	3	2	-2	18(11 pts)
19	SAINTE ETIENNE DE MONTLUC		ABS-3	0	2	0	4	-12	19(11 pts)
20	PORNICHET		PBC-5	0	2	0	4	-12	20 (10pts)
21	SUCE SUR ERDRE		BS-2	0	1	1	4	-6	21 (9 pts)
22	ORVAULT		OBC-6	0	1	1	4	-16	22 (9pts)
23	CLISSON		BCC-5	0	1	0	5	-14	23 (8pts)
24	NANTES-44		BN44-8	-2	1	0	5	-12	24 (6pts)
25	VIGNEUX DE BRETAGNE		FVVP-3	0	1	0	5	-16	25 (8 pts)
26	NANTES-METROPOLE		ASMN-2	0	0	0	6	-28	26 (6 pts)
27	AIGREFEUILLE		ASMBC-2	0	0	0	6	-36	27(6 pts)
28	NANTES-44		BN44-9	0	0	0	6	-40	28(6 pts)

**Assemblée générale du 13 juin 2015 – rapport d'activité
Saison 2014-2015**

3.2. Championnat Vétéran

DD1V

Rang	Club		Sigle	p	V	E	D	Classement
1	REZE		ASBR-1V	0	6	1	0	1 (20 pts)
2	LES SORINIERES		ESB-1V	0	4	1	2	2 (16 pts)
3	PORNICHET		PBC-1V	0	3	1	3	3 (14 pts)
4	LE CELLIER/LIGNE		LeCLUB-1V	0	3	1	3	4 (14 pts)
5	<u>NANTES - Don Bosco</u>		DBBN-1V	0	3	1	3	5 (14 pts)
6	ALCEP Badminton Carquefou		ALCEP-1V	0	3	1	3	6 (14 pts)
7	BASSE GOULAIN	↓	ALBBG-1V	0	1	2	4	7 (11 pts)
8	As de badminton Lorousaine	↓	ASBL-1V	0	1	0	6	8 (9 pts)

DD2V

Rang	Club		Sigle	p	V	E	D	Classement
?	ORVAULT	↑	OBC-1V	0	7	0	0	? (21 pts)
?	Badminton Club Clissonnais	↑	BCC-1V	0	6	0	1	? (19 pts)
3	Léo Lagrange		LLN-1V	0	6	0	1	3 (19 pts)
4	SAINTE LUCE		BASL-1V	0	4	1	2	4 (16 pts)
5	SAVENAY		VS-1V	0	3	1	3	5 (14 pts)
6	ST NAZAIRE		SNB-2V	0	3	1	3	6 (14 pts)
7	ORVAULT		OBC-2V	0	3	1	3	7 (14 pts)
8	TREILLIERES		TBC-1V	0	3	1	3	8 (14 pts)
9	LA CHAPELLE SUR ERDRE		BCE-1V	0	2	3	2	9 (14 pts)
10	ST NAZAIRE		SNB-1V	0	3	0	4	10 (13 pts)
11	NORT SUR ERDRE		NAC-1V	0	3	2	2	11 (13 pts)
12	SAINT BREVIN		ASLBA-1V	0	3	0	4	12 (13 pts)
13	LE TEMPLE	↓	AVT-1V	0	1	3	3	13 (12 pts)
14	DON BOSCO	↓	DBBN-2V	0	0	2	5	14 ((9 pts)
15	SORINIERES	↓	ESB-2V	0	0	2	5	15 (9 pts)
16	PORNICHET	↓	PBC-2V	0	0	1	6	16 (8 pts)

DD3V

Rang	Club		Sigle	p	V	E	D	Classement
?	BRAINS	↑	BCB-1V	0	7	0	0	1 (21 pts)
?	GENESTON	↑	ASBG-1V	0	6	1	0	2 (20 pts)
3	BAD'NANTES	↑	BN44-1V	0	5	2	0	3 (19 pts)
4	SAINTE LUCE SUR LOIRE	↑	BASL-2V	0	6	0	1	4 (19 pts)
5	ST HERBLAIN		BCSH-1V	0	4	1	2	5 (16 pts)
6	SUCE SUR ERDRE		BS-1V	0	4	1	2	6(16 pts)
7	TREILLERES		TBC-2V	0	4	0	3	7 (15 pts)
8	SORINIERES		ESB-3V	0	3	1	3	8 (14 pts)
9	CARQUEFOU		ALCEP-2V	0	3	2	2	9 (15 pts)
10	NORT SUR ERDRE		NAC-2V	0	3	0	4	10 (13 pts)
11	LOROUX BOTTEREAU		ASBL-2V	-1	2	1	4	11 (11 pts)
12	NANTES ETUDIANTS		NECBAD-1V	0	2	0	5	12 (11 pts)
13	SAINT BREVIN	↓	ASLBA-2V	0	1	1	5	13 (10 pts)
14	COUERON	↓	B3C-1V	0	1	0	6	14 (9 pts)
15	SAINTE LUCE SUR LOIRE	↓	BASL-3V	0	0	0	7	15 (7 pts)
16	SUCE SUR ERDRE	↓	BS-2V	0	0	0	7	16 (4 pts)

Assemblée générale du 13 juin 2015 – rapport d'activité Saison 2014-2015

DD4V

Rang	Club		Sigle	p	V	E	D	Classement
?	ORVAULT	↑	OBC-3V	0	7	0	0	? (21 pts)
?	ST MICHEL THARON	↑	CBSMT-1V	0	7	0	0	? (21 pts)
3	GENESTON	↑	ASBG-2V	0	6	0	1	3 (19 pts)
4	CHABOSSIÈRE COUERON	↑	COC-1V	0	5	0	2	4 (17 pts)
5	CHABOSSIÈRE COUERON		COC-2V	0	4	1	2	5 (16 pts)
6	METROPOLE NANTES		ASMN-1V	0	4	1	2	6 (16 pts)
7	VIGNEUX DE BRETAGNE		FVVP-1V	0	4	0	3	7 (15 pts)
8	BLAIN		BBC-1V	0	3	2	2	8 (15 pts)
9	Le CLUB		LeCLUB-2V	0	3	1	3	9 (14 pts)
10	PORNICHET		PBC-3V	0	3	0	4	10 (13 pts)
11	SAVENAY		VS-2V	0	2	0	5	11 (11 pts)
12	AIGREFEUILLE		ASMBC-1V	0	1	1	5	12 (10 pts)
13	LA CHAPELLE SUR ERDRE		BCE-2V	0	1	1	5	13 (10 pts)
14	ORVAULT		OBC-4V	0	1	0	6	14 (9 pts)
15	REZE	↓	ASBR-2V	0	0	3	4	15 (10 pts)
16	SAINT VIAUD	↓	BCV-1V	0	0	0	7	16 (7 pts)

DD5V

Rang	Club		Sigle	p	V	E	D	Classement
1	SAINT VIAUD	↑	BCV-2V	0	5	0	1	1 (16 pts)
2	LE TEMPLE	↑	AVT-2V	-1	4	0	2	2 (13 pts)
3	PORNIC		BFPBC-1V	-1	2	1	3	3 (9 pts)
4	PORNICHET		PBC-4V	0	0	1	5	4 (7 pts)

Légende

- ↑ Equipe promue dans la division supérieure.
- ↓ Equipe reléguée dans la division inférieure.
- ↔ Maintien par repêchage (après accession en R3).

Quelques constats

* Les mouvements représentés dans les tableaux ci-dessus sont ceux prévus par le règlement ou annoncés lors de la réunion de lancement du début de saison. Il s'agit d'un principe général qui dépendra fortement des inscriptions 2015/2016 et des désistements.

* Environ 2000 joueurs inscrits dans les 2 championnats.

* 12 points de pénalité ont été appliqués.

* Pour rappel, alinéa 9,02 du règlement : « Tout club inscrivant au moins quatre équipes en championnat (senior et vétéran confondus) a l'obligation de désigner une personne qui intégrera la commission championnat. A défaut, seules les trois premières équipes seront conservées. »

Quelques informations sur les mouvements en IC nationaux et régionaux

Montées :

DBBN 1 et ASBR 1 accèdent à la N3 ;

ASBR 2 accède à la R1 ;

BN44 2 accède à la R2 ;

ASBR 3 accède à la R3 et impacte l'IC départemental senior.

Maintiens :

BCE1 se maintient en N2 ;

BN44 1, LeCLUB 1 et BCE 2 se maintiennent en N3 ;

ALCEP 1 et BCE 3 se maintiennent en R1 ;

PBC 1 se maintient en R2 ;

OBC 1 et ALBBG 2 se maintiennent en R3.

Descentes :

ALBBG 1 descend en R1.

3.3. Modification de règlement

Article III. Promotion, relégation, forfait des équipes

A l'issue de la saison, les divisions sont reconstituées pour la saison suivante en fonction des résultats, à savoir :

Alinéa 3.01 Principe général

- Toute équipe promue de par ses résultats en championnat ne peut refuser la montée.
- En D2 et D3, les 1ers de chaque poule sont promus. En D4 et D5, les 2 1ers de chaque poules sont promus.
- Dans toutes les divisions les 2 derniers de chaque poule sont relégués en division inférieure.
- En fonction du nombre d'équipes inscrites en DD5, la commission ajustera les mouvements entre DD4 et DD5 au moment de la clôture des inscriptions.

Alinéa 3.02 Division incomplète

La place vacante sera complétée par ordre de priorité , selon le classement général de l'ensemble de la division de la saison précédente :

1. repêchage d'équipe(s) reléguée(s).
2. promotion d'équipe(s) non promue(s).

Alinéa 3.03 Ajustement par rapport au championnat régional (*alinéa/modification concernant uniquement le règlement de l'interclubs mixte senior*)

En cas de relégation d'une ou plusieurs équipes évoluant en régional des relégations supplémentaires seront effectuées dans chaque division selon le classement général.

En cas de qualification au championnat régional de l'équipe promue aux barrages, toutes les divisions seront complétées selon l'alinéa 3.02.

Article IV. Composition des équipes

Alinéa 4.01 Rang d'une équipe

Le rang d'une équipe dans une division (ou dans une poule) sera déterminé en fonction de la valeur de l'équipe (cf. 0) au 1^{er} septembre de la nouvelle saison. En cas d'égalité de points entre plusieurs équipes, il sera tenu compte du classement final des équipes à l'issue de la saison précédente.

Alinéa 4.03 Valeur d'une équipe

La valeur d'une équipe sera calculée en fonction de la valeur de ses joueurs, le barème suivant est appliqué à ses 8 titulaires :

N1	12 points		
N2	11 points	R6	7 points
N3	10 points	D7	6 points
R4	9 points	D8	5 points
R5	8 points	D9	4 points
		P1	3 points
		P2	2 points
		P3	1 points

Alinéa 4.06 Joueur originaire du championnat régional ou du national
(*alinéa/modification concernant uniquement le règlement de l'interclubs mixte senior*)

Un joueur ayant disputé 3 rencontres en régional ou en national, n'est plus autorisé à jouer dans le championnat départemental pour le reste de la saison.

Article VI. Déroulement des rencontres

Alinéa 6.01 Calendrier

Le calendrier des rencontres sera défini avant la date indiquée sur le dossier d'inscription. Il s'établira par un dialogue entre les capitaines ou responsables de chaque club, via l'application dédiée selon les critères suivants :

- Seules les dates proposées pendant les jours fériés, les vacances scolaires, les samedi et les dimanche pourront être refusées par l'équipe reçue.
- En cas d'impossibilité d'accord entre les 2 équipes concernées, l'équipe reçue pourra proposer une date d'accueil dans son gymnase. L'ensemble de l'organisation de cette rencontre reste à la charge de l'équipe prévue initialement pour recevoir (feuille de match et collation).
- Les dates fixées seront définitives.
- Tout report exceptionnel d'une rencontre devra être justifié auprès du responsable de la poule concernée et ne sera effectif qu'après son accord. L'équipe déclarée lors de la rencontre reportée sera celle de la date initiale. La rencontre se jouera dans le mois calendaire.

L'anticipation d'une rencontre est possible avec l'accord du responsable de la poule concernée et des 2 capitaines. La nouvelle date fixée annule et remplace l'ancienne.

Alinéa 6.06 Joueurs mutés

En ce qui concerne les joueurs mutés, ceux-ci ne pourront jouer que si la mutation est effective, et dans le respect des délais de carence à la date de la rencontre.

De plus, l'équipe alignée pour chaque rencontre ne doit pas comprendre plus de 2 joueurs mutés.

Alinéa 6.08 Hiérarchie des matchs

Les classements pris en compte pour la hiérarchie des matchs sont ceux du 1er septembre puis ceux du 1er février de la saison en cours.

Pour les matchs de simples : le joueur jouant le second simple doit avoir un classement [en simple] inférieur ou égal au joueur jouant le premier simple. En cas d'égalité, le choix est effectué par le capitaine.

Pour les doubles mixtes : la paire, librement constituée, jouant le second double mixte doit avoir un classement [en double mixte] inférieur ou égal à la paire jouant le premier double mixte. En cas d'égalité, le choix est effectué par le capitaine.

Le classement d'une paire est déterminé selon la règle de classement FFBaD.

Alinéa 6.13 Volants

Les rencontres se jouent avec des volants plumes, ou nylon pour les séries promotion, agréés pour les compétitions fédérales, à la charge des 2 équipes.

Lorsqu'un match oppose un joueur d'une série promotion à un joueur d'une autre série, il se joue en volants plumes, sauf accord des deux joueurs.

Lorsqu'un match oppose deux joueurs des séries promotion, il se joue en volants nylons, sauf accord des deux joueurs.

Dans le cas d'un désaccord sur la marque d'un volant pour un match, un tirage au sort définira le volant à utiliser pour ce match.

Alinéa 8.08 Rencontre reportée

Pour toute rencontre reportée hors délais ou sans accord, la ou les équipes à l'origine du report seront sanctionnées par une défaite sur le score de 8/0 (6/0 dans le cadre de l'interclubs mixte vétérans) pour les matchs et d'1 point de pénalité.

4. Commission Formation

4.1. Formation des encadrants professionnels

(a) Projet de formation DEJEPS mention badminton au CREPS des Pays de la Loire

Historique

Dans le projet du Comité pour l'olympiade, nous avons fait un double constat :

- que le manque d'encadrants brevetés ou diplômés d'Etat était un frein pour le développement du badminton dans le département, la demande des clubs étant très forte ;
- que l'éloignement géographique des formations au DEJEPS (Talence, Strasbourg, Chatenay-Malabry et, depuis septembre 2014, Wattignies), entraînant des frais de déplacement, restauration et hébergement considérables, était décourageant pour les candidats du Grand Ouest, alors même que les coûts pédagogiques de cette formation sont déjà substantiels (6500 à 7000 €).

Pour ces raisons, nous avons placé l'installation d'une formation au DEJEPS sur notre territoire parmi nos priorités.

Avril 2014 : prise de renseignements auprès de la FFBaD sur les conditions et les possibilités d'ouverture d'une formation DEJEPS dans les Pays de la Loire.

Septembre 2014 : envoi au conseil d'administration de la Ligue d'un mémo de présentation du projet.

Octobre 2014 : rencontre avec le CREPS pour aborder les aspects techniques et financiers.

Décembre 2014 à mars 2015 : phase de discussion entre la Ligue, le CD44, le secteur formation de la FFBaD et le CREPS.

Mars 2015 : décision du conseil d'administration de la Ligue de valider le projet. L'intérêt, les conditions de financement et l'importance de cette formation au DEJEPS dépassant largement le cadre de la Loire-Atlantique, la ligue se positionne comme le porteur du projet et donc l'employeur de son futur coordinateur.

Ouverture envisagée à Nantes en 2017

Nous pensons pouvoir parvenir à l'entrée en formation de la première promotion de stagiaires pour **janvier/février 2017**. Toutefois, il reste encore beaucoup de travail à accomplir.

Afin d'apporter sa contribution à l'effort nécessaire pour réaliser cet objectif, l' élu du CD 44 qui suit ce dossier DEJEPS a été élu membre du conseil d'administration de la Ligue le 30 mai 2015.

1.2. Intervention au STAPS – Licence 3 Entraînement Sportif option Badminton

En partenariat avec la Ligue des Pays de la Loire et l'Université de Nantes (STAPS), les salariés du comité sont intervenus auprès d'étudiants en 3^{ème} année de STAPS, option Entraînement sportif. 12 étudiants ont donc été formés. Les résultats de cette action est tout de même à pondérer car sur les 12 étudiants, 4 seulement étaient badistes, et seulement 2 des Pays de la Loire.

4.2. Formation des encadrants bénévoles

(a) Diplôme d'Animateur Badminton (DAB)

Cette saison, une formation a été organisée, sur le mois de novembre et de janvier. 18 licenciés du département, représentant 11 clubs, ont obtenu le DAB.

Les diplômés du DAB (22 & 23 Novembre à Nantes et 17 & 18 janvier à Nantes) :

*Jean-Yves MARTIN (DBBN, Don Bosco)
Alexis FOUCHER, Dominique ROUART (BS, Sucé/Erdre)
Jean-Paul DUBOIS (ABC/L, Corcoué/Logne)
Erwan VERNAGEAU (ASBL, Loroux-Botttereau)
Erwann DOUAMI, Cristal PITOUX, Adeline LORAND (BC, Casson)
Amaury GUEYE, Bastien PRUD'HOMME (ALCEP, Carquefou)
Fabien DREAN, Guillaume PERRO (BASL, Sainte Luce/Loire)
Jean-Marc LEGAL (PBC, Pornichet)
Philippe MORTIER, Frédéric MONNIER (AVT, Le Temple de Bretagne)
Mégane KLEIBER, Romain AGNIEL (OBC, Orvault)
Thierry DELBOS (ABS, Saint Etienne de Montluc)*

A noter que de plus en plus font appel aux demandes d'équivalence afin d'obtenir le DAB. Celle-ci se demande et s'obtient en répondant à 3 critères :

- Etre licencié FFBaD ;
- Œuvrer pour le développement du badminton
- Avoir un diplôme sportif justifiant cette équivalence (Licence STAPS, BP JEPS APT, ETAPS, ...)

N'hésitez pas à en faire la demande au comité, cela permet de passer directement le Module Technique.

(b) Module Technique (MT)

20 stagiaires de Loire-Atlantique, représentant 11 clubs, ont passé le Module Technique (MT), organisé par le CD 44, lors de deux sessions différentes.

Les participants au Module Technique 1 (27 & 28 Septembre 2014) :

*Vincent BROCHOIRE (RACC, Nantes)
Fabrice CABANETOS, Anthony SALLIOU (BCV, Saint Viaud)
Gaston GIRARD-PECARRERE, Mattéo GIRARD (ASBR, Rezé)
Alain BLOT, Elisabeth FRANCHOMME, Tony DURAND, Nicolas SALAUN, Cyril BOURSIER (BCC, Clisson)*

Les participants au Module Technique 2 (6 & 7 juin 2015) :

*Jean-Yves MARTIN (DBBN, Don Bosco)
Alexis FOUCHER, Dominique ROUART (BS, Sucé/Erdre)
Erwann DOUAMI, Cristal PITOUX, Adeline LORAND (BC, Casson)
Guillaume PERRO (BASL, Sainte Luce/Loire)
Jean-Marc LEGAL (PBC, Pornichet)
Baptiste LESTAS (ALBBG, Basse-Goulaine)
Mathieu DEYDIER DE PIERREFEU (OBC, Orvault)*

Cette saison, Philippe MOLE (BCSH, Saint Herblain) s'est formé au Diplôme d'Initiateur Parabad. Sylvain ERCOLI (BCM, Saint Molf) a lui participé au Diplôme Initiateurs Jeunes. Sa certification sera faite en début de saison prochaine.

Le Diplôme Initiateur Adultes a été annulé, faute de participants.

4.3. Formation des officiels de terrain

(a) Formation à l'organisation des compétitions (SOC)

Cette saison, 1 session de SOC a eu lieu en Loire-Atlantique, en janvier 2015, dispensée par Sonia ZEMBILGOTIAN. 16 personnes ont donc été formées.

Assemblée générale du 13 juin 2015 – rapport d'activité Saison 2014-2015

Les participants au SOC :

*Bruno VERGE, Gérard GOURET (ESB, Les Sorinières)
Pierrick GRANDIN Solen QUINIOU (DBBN, Don Bosco)
Philippe MOLE (BCSH, Saint Herblain)
Maxime JOUSSEAUME (BS, Sucé/Erdre)
Cédric ORDUREAU, Gwen FOUCTEAU (HBC, Herbignac)
Vincent MITARD (TBC, Treillières)
Franck OLIVIER, Christophe LANDRIN (SNB, Saint Nazaire)
Vincent LEBRETON, Franck HALGAND (AVT, Le Temple de Bretagne)
Sébastien PASTOR (ASBR, Rezé)
Lydia GAUTIER, Philippe GAUTIER (LeCLUB, Le Cellier – Ligné)*

Deux personnes de Rezé se sont formées au SOC en Mayenne (Damien DUVAL et Jérémy BOURCIER).

(b) Formation Arbitre

Une formation d'arbitrage a été organisée par la Ligue au mois d'octobre lors du tournoi de Basse-Goulaine. Cela a permis à 6 personnes de se former et devenir arbitre stagiaire.

Les participants au stage d'arbitrage :

*Sophie CAM, Gaël FOUTEL (ABS, Saint Etienne de Montluc)
Jérémy BOURCIER, Hélène CHARLICART (ASBR, Rezé)
Yannick LEDROIT (BC, Casson)
Anne-Sophie RICHOMME (ALBBG, Basse-Goulaine)*

A la suite de cela, la Ligue a organisé 2 journées de validation (en novembre à Avrillé et en février à Carquefou) pour obtenir le grade d'arbitre départemental. Ainsi, 9 personnes ont obtenu le grade et sont désormais arbitres officielles :

*Jérémy BOURCIER (ASBR, Rezé)
Yannick LEDROIT (BC, Casson)
Anne-Sophie RICHOMME (ALBBG, Basse-Goulaine)
Elise CLASQUIN, Franck MARQUIS (BN, Nantes)
Stéphane CODET (Blain, BBC)
Cyrille L'HOSTIS (BCE, La Chapelle/Erdre)
Christophe LANDRIN (SNB, Saint Nazaire)
Denis POTTIER (Ligue)*

A noter que les arbitres stagiaires bénéficieront de 2 ans à compter de la date de la formation pour valider leur grade départemental. Actuellement, 7 personnes sont encore stagiaires (depuis moins de 2 ans) et donc concernées par cette mesure.

(c) Formation Juge-Arbitrage

Cette saison, aucune personne de Loire-Atlantique ne s'est formée au Juge-Arbitrage.

4.4. Formation des dirigeants de clubs

A l'initiative du CDOS, de la DDCS et du service des sports du Conseil départemental, les Comités départementaux des différentes disciplines sportives ont été invités à participer à une réflexion transversale sur la formation des dirigeants de clubs qui s'est étalée sur plusieurs réunions.

Constatant que les nombreuses formations proposées ne trouvaient pas toujours leur public et que les carences en formation des dirigeants sont nuisibles au développement des clubs sportifs, les comités départementaux ont été invités à se tourner vers leurs clubs respectifs pour évaluer les besoins et identifier les attentes des dirigeants en matière de contenu et d'organisation des formations.

C'est la raison pour laquelle nous avons demandé aux dirigeants de club, en mars 2014, de participer à un sondage, afin de mieux cerner le besoin en formation et de trouver des pistes pour

Assemblée générale du 13 juin 2015 – rapport d'activité Saison 2014-2015

rendre ces formations plus attractives. 90 élus ont répondu au sondage, ce qui nous permet d'avoir un échantillon représentatif des 50 clubs de badminton affiliés au CD 44. [Voir les résultats du sondage page suivante.](#)

Le 26 mai 2015, les comités départementaux ont mis en commun leur recherche mais beaucoup ont eu du mal, ou bien n'ont pas pu mener ce travail d'enquête auprès de leurs associations affiliées. La présentation des résultats du sondage effectué par le CD badminton a conduit le CDOS à nous demander si le CD accepterait une collaboration, afin de mettre sur pied un projet-pilote de formation « sur mesure » des dirigeants des clubs de badminton, dans les domaines jugés prioritaires au développement des clubs.

Cette collaboration va débuter dès septembre 2015.

Remerciements

Le Comité remercie pour tous leurs efforts les formateurs bénévoles aux SOC, arbitrage et juge – arbitrage.

Le Comité remercie tous les clubs qui ont accueilli des formations dans leur gymnase.

Bilan Sondage « Formations des dirigeants »

✓ Etes-vous :

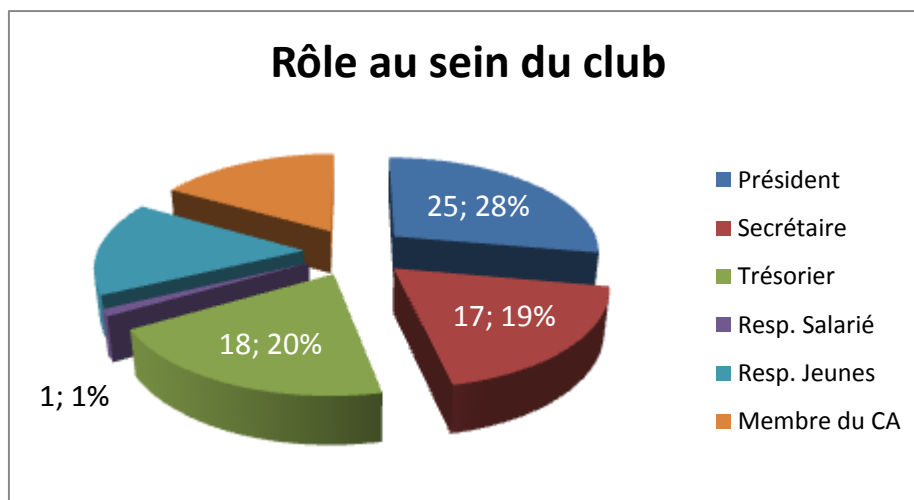


Figure 1 : 90 participants

✓ Savez-vous, qu'en temps que dirigeant d'association sportive, vous avez la possibilité de suivre des formations concernant les problématiques quotidiennes d'une association ?

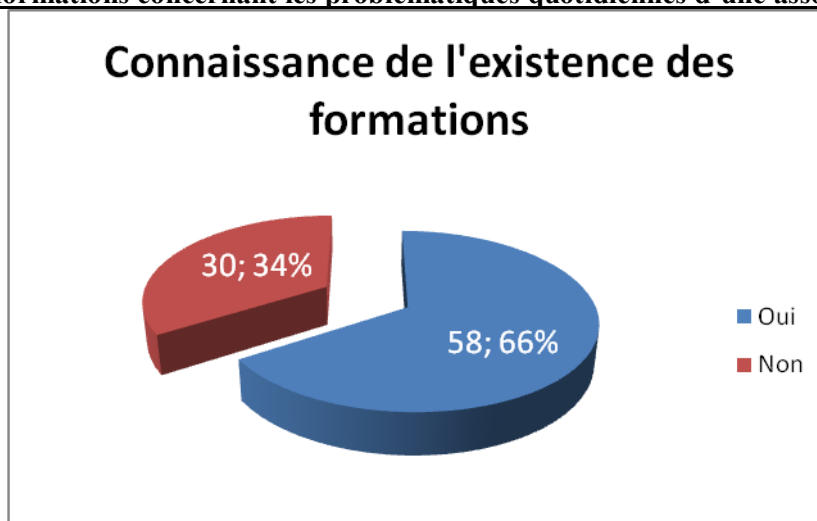


Figure 2 : 88 participants

✓ Avez-vous déjà suivi ces formations ?

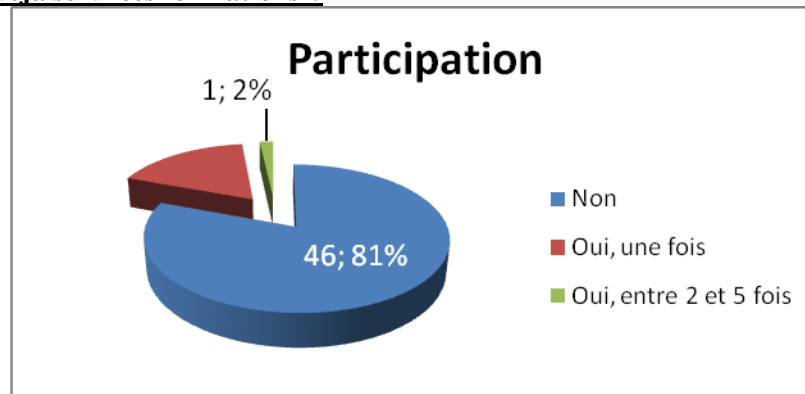


Figure 3 : 57 participants

Sur les 58 dirigeants connaissant l'existence de ces formations, 46 ne se sont jamais formés !!!

✓ **Pour quelles raisons ? (si « non » à la question précédente)**

1. Pas assez de temps : 33/47
2. Lieu de formation trop éloigné de mon domicile : 15/47
3. Connaissance suffisante sur les thèmes qui vous concernent au sein de l'association : 14/47
4. Manque d'envie : 7/47
5. Prise d'information en échangeant ou en cherchant sur internet : 6/47
6. Crainte d'une formation ennuyeuse : 4/47
7. Crainte du jugement du formateur ou des autres participants : 1/47
8. Autres : Formation sur le tas (1), formation dans la semaine(1), manque d'information sur les formations existantes (1), formation planifiée et à venir (1).

Le manque de temps est donc de loin le souci n°1 à la faible participation aux formations

Combien de temps s'est-il écoulé depuis votre dernière formation ?

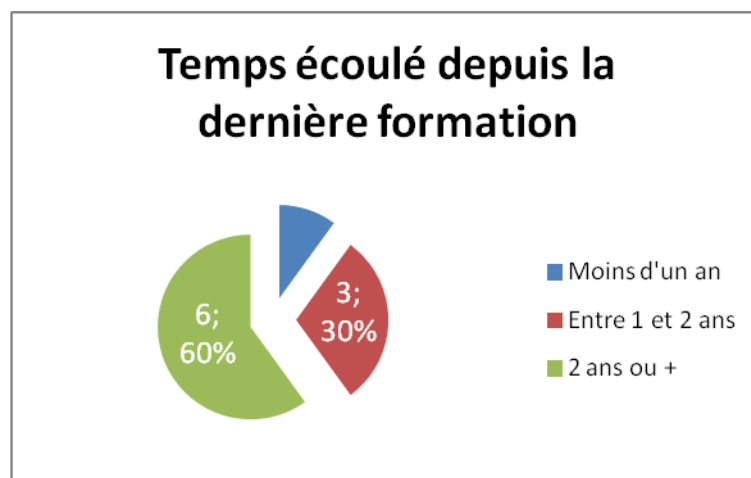


Figure 4 : 10 participants

Formation très peu fréquente dans le temps pour ceux qui sont dans une démarche de formation

✓ **Quelle(s) formation(s) avez-vous déjà suivie ?**

1. Responsabilité civile et pénale du dirigeant : 4
2. Animer une équipe: 1
3. La communication dans un club : 1
4. Trésorerie d'une association : 1
5. Comment remplir un dossier CNDS : 1
6. Accompagnement à la fonction employeur : 1
7. DAB + module technique : 1

✓ **Que retenez-vous de ce(s) temps de formation ?**

Sur les 10 participants à cette question :

- 9 estiment obtenir des réponses à certaines de leurs questions.
- 5 estiment obtenir de nouvelles connaissances importantes
- 4 estiment s'enrichir à travers l'échange avec les autres dirigeants
- 1 aurait aimé en apprendre plus
- Et 1 autre n'a rien appris de nouveau.

✓ **Estimez-vous nécessaire de vous former sur les thèmes liés à votre fonction au sein de la structure associative ?**

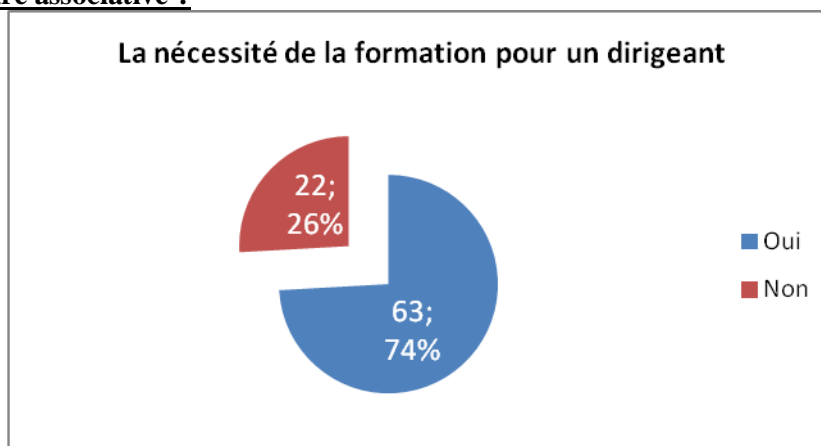


Figure 5 : 85 participants

Plus d'un quart des dirigeants n'estiment pas que la formation des dirigeants est un réel besoin dans la réalisation de leur fonction.

✓ **De quelle(s) formation(s) auriez-vous besoin ?**

Voici la répartition, sur les 84 participants à la question :

1. Responsabilité civile et pénale des dirigeants : 50 %
2. Appréhender au mieux un dossier de subvention : 48 %
3. Comptabilité et gestion financière d'une association : 38 %
4. Ecrire un projet associatif : 27 %
5. Mener un projet et animer une équipe : 27 %
6. Appréhender la fonction d'employeur : 27 %
7. Qu'est-ce que la FFBA D ? Son rôle, ses instances et son fonctionnement : 23 %
8. Le circuit des compétitions jeunes et adultes : 19 %
9. Apprendre à déléguer : 17 %

Autres : pas de besoin, sujets trop lourds pour les bénévoles, auto-formation

✓ **Sous quelle forme préféreriez-vous que ces temps de formation soient organisés ?**

- | | | |
|------------------|------------------------|---------------------------|
| ➤ 65% en soirée | ➤ 73% environ 2 heures | ➤ 83% en présentiel |
| ➤ 28% le samedi | ➤ 27% environ 5 heures | ➤ 17% en vidéo-conférence |
| ➤ 7% le dimanche | | |

✓ **Combien de temps de route maximum seriez-vous prêt à faire pour suivre une réunion qui répondrait à vos attentes ?**

En moyenne (sur 81 réponses), les dirigeants sont prêts à faire 35 minutes de route pour suivre une formation.

✓ **De manière générale, de quelles formations votre club aurait-il le plus besoin ?**

Voici la répartition, sur les 77 participants à la question :

1. Appréhender au mieux un dossier de subvention : 52 %
2. Responsabilité civile et pénale des dirigeants : 49 %
3. Ecrire un projet associatif : 43 %
4. Comptabilité et gestion financière d'une association : 39 %
5. Mener un projet et animer une équipe : 32 %
6. Appréhender la fonction d'employeur : 31 %
7. Apprendre à déléguer : 23 %
8. Qu'est-ce que la FFBA D ? Son rôle, ses instances et son fonctionnement : 17 %
9. Le circuit des compétitions jeunes et adultes : 17 %

Globalement, les besoins personnels abordés dans la question 9 sont les mêmes qui ressortent dans cette question plus générale sur l'ensemble du club.

5. Commission Salariés

5.1. Pérennisation du poste d'agent de développement

Pour rappel, le poste d'agent de développement, occupé par Baptiste FADET en CDI, n'est pas intégralement autofinancé. En mai 2011, le Comité a conclu une convention « emplois-tremplins pour le territoire » avec le Conseil régional (et le Conseil Général qui est co-financier) qui se traduit par le versement mensuel d'une aide dégressive (sur la base du SMIC, 80% de la rémunération brute + cotisations patronales les deux 1^{ères} années, 75% la 3^{ème} année, **65% la 4^{ème} année, 55% la 5^{ème} année**).

En septembre prochain, nous entrerons **dans la 5^{ème} année** d'application de cette convention.

A partir de septembre 2016, **le Comité devra assurer la totalité du financement de ce poste**. A ce jour, nous sommes raisonnablement confiants sur la possibilité d'atteindre cet objectif.

5.2. Formations suivies par les salariés

En janvier 2015, Baptiste et Sylvain ont suivi une formation de Tuteur/certificateur auprès de la FFBaD, afin d'être en mesure d'accompagner ou de certifier des candidats à l'obtention d'un diplôme professionnel (DE, CQP)

En décembre 2014, Baptiste s'est rendu sur un regroupement d'agents de développement à Paris, pour aborder notamment les questions liées à l'emploi dans les associations.

Enfin, les deux salariés ont suivi le 31 mars à Angers une information sur les Orientations Techniques de Haut Niveau, avec l'intervention de Vincent Laigle.

Remerciements

Le Comité remercie ses deux salariés pour leur engagement, leur enthousiasme et les efforts déployés dans l'organisation, notamment la gestion de leur planning horaire de travail.

6. Rapport de la Commission jeune

6.1. Collectif jeunes

Comme l'an passé, les stages par catégorie ont été reconduits. Les joueurs dont les performances sportives, l'assiduité et le sérieux à l'entraînement le permettaient ont pu également bénéficier de l'accès au stage de la catégorie supérieure.

Sept Centres Départementaux d'Entraînement (CDE) étaient au programme toutes les semaines (Geneston x2, Sucé/Erdre, Basse-Goulaine, Carquefou x2 et Clisson). 17 jeunes ont donc pu bénéficier de séances hebdomadaires encadrées par Sylvain et Baptiste, le nombre étant quasiment constant par rapport à l'an passé.

Certains jeunes ont bénéficié de séances individuelles, dans le cadre du projet de la Ligue. Pour ces séances, le comité était aidé financièrement par la Ligue, à hauteur de 500€ par jeune.

Perspectives pour la saison prochaine :

- Ajustement des CDE.
- Invitation au stage plus élargie et adaptée selon les performances. Plus de places « permanentes » pour une saison.

6.2. Les Intercodeps

Cette saison était marquée par la nouvelle formule du Championnat de France des comités départementaux. Exit les phases régionale et interrégionale, place à des divisions (calculées en fonction de la valeur de l'équipe pour cette première saison), dans lesquelles étaient constituées des poules.

Notre équipe se trouvait donc en division 1 et, lors de la première phase, dans la poule de la Gironde, de la Sarthe et de l'Indre, qui nous accueillait à Châteauroux. Les deux premières places étaient qualificatives pour la finale des intercodeps alors que les deux dernières places signifiaient un barrage pour ne pas descendre en division 2.

Et c'est à la seconde place, derrière la Gironde, que le week-end s'acheva, synonyme de qualification pour la finale et de l'assurance de terminer dans les 12 premiers comités de France.

La finale aura lieu les 20 et 21 juin à Paris.

6.3. Les Trophées Inter-régionaux Jeunes

Cette saison, le comité a emmené des jeunes sur les 3 TIJ (Argentan, Clisson, Ploemeur).

Le comité a notamment organisé l'étape n°2 de ce trophée à Clisson en décembre. Merci à tous les bénévoles présents pour cette manifestation.

6.4. Le Défi Départemental Poussin

Pour sa troisième année d'existence, le Défi Départemental Poussin (DDP) a eu lieu le 16 novembre à Carquefou. Nous avons donc accueilli 68 jeunes. Aucune surprise sur le plan sportif n'a été constatée. Les 2 meilleurs de chaque année de naissance se sont qualifiés pour le Défi Régional Poussin (DRP), fin décembre, à Carquefou. La Loire-Atlantique y a été bien représentée avec 2 victoires et 3 finales, sur 6 tableaux.

6.5. L'interclubs Jeunes

Cette saison, l'interclubs jeune (benjamins, minimes, cadets) comportait 32 équipes.

Voici les résultats de cette compétition :

Benjamins

Elite

1^{er} : ASBG

2^{ème} : ABS

Assemblée générale du 13 juin 2015 – rapport d'activité Saison 2014-2015

Minimes

Elite

1^{er} : ALCEP

2^{ème} : BN

Espoir

1^{er} : BCC

2^{ème} : TBC

Cadet

Elite

1^{er} : LeCLUB

2^{ème} : B2S

Espoir

1^{er} : ALCEP

2^{ème} : BCC

Sont soulignés les clubs ayant participé à l'interclubs régional. Lors de ces play-offs, en benjamins, Saint Etienne de Montluc termine troisième et Geneston remporte le titre régional.

En minimes, Bad'Nantes ne sort pas de poule et Carquefou s'incline en finale contre La Ferté-Bernard.

6.6. Les Trophées Départementaux jeunes

Le comité a accompagné cette saison le club d'Herbignac dans l'organisation de leur premier TDJ. Celui-ci a eu lieu en janvier et a regroupé de nombreux jeunes. En parallèle de la compétition, le club a pu former 2 personnes au SOC, afin de pouvoir être autonome sur les saisons suivantes.

Le cahier des charges va connaître quelques changements la saison prochaine (surclassement, J-A, Calendrier, frais d'inscription, récompenses). Toutes ces modifications ont été envoyées aux clubs dans le nouveau cahier des charges.

6.7. Les sélections départementales jeunes

Nous tenons tout d'abord à remercier le club de Saint-Herblain, qui a organisé les sélections départementales en mars.

La nouvelle formule de compétition a permis une compétition plus relevée, et ce, dès les premiers matchs ; l'objectif a donc été atteint de ce côté-là.

Cependant, un problème de communication auprès des clubs explique peut-être que les tableaux de doubles étaient (très) peu remplis.

6.8. Changements de catégories

Afin de s'aligner sur la réglementation internationale, les catégories d'âges Jeunes vont être modifiées à partir de la saison 2015/2016.

Il a donc été validé par le Conseil d'Administration de la FFBaD que ces changements de catégories auraient lieu au 01 septembre, selon le tableau ci-dessous :

Années de naissance des catégories d'âge												
Moins de 9 ans	avant 2005	Moins de 11 ans		Moins de 13 ans		Moins de 15 ans		Moins de 17 ans		Moins de 19 ans		Senior à partir de
		Poussin		Benjamin		Minime		Cadet		Junior		
		1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	
2014/2015	avant 2005	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
2015/2016	avant 2007	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997

7. Commission Développement

7.1. Commission Parabadminton

(a) Historique

Le CA du comité départemental avait décidé que la 3ème édition du trophée Olivia STOR serait orientée vers le Parabadminton. Lors de cette manifestation, en novembre 2014 à Clisson, nous avons tous découvert la pratique du badminton par des joueuses et joueurs en fauteuil. Des badistes en situation de handicap ont également pu se confronter aux joueurs valides.

Le trophée Olivia STOR a ainsi révélé trois joueurs de notre département qui se sont inscrits au premier championnat de France Parabadminton qui avait lieu en décembre.

Audrey, Laurent et Jérémie ont donc participé à cette compétition accompagnés de trois passionnés de Badminton.

A l'issue de cette belle et émouvante compétition qui a vu nos trois joueurs revenir avec trois médailles d'or, deux d'argent et deux de bronze, les trois accompagnateurs ont proposé au CA du comité de créer une commission Parabadminton. Le CA a bien évidemment accepté cette proposition et la commission Parabadminton a vu le jour en début d'année 2015.

(b) Composition de la commission

Responsable de la commission : Jean-Louis Coué (DBBN)

Membre de la commission : Rozenn Laferriere (BCSH)
 Youna Le Lan (DBBN)
 Philippe Molé (BCSH)

(c) Objectifs de la commission Parabadminton

Les principaux objectifs de notre commission :

- ✓ Développement de la pratique du Badminton sur notre département pour les licenciés FFbAD en situation de handicap répertorié par les instances fédérales,
- ✓ Mise en place des actions nécessaires pour faire évoluer le niveau de jeu des joueuses et joueurs de Parabadminton,
- ✓ Encadrement et accompagnement des licenciés Parabadminton sur les compétitions.

(d) Principales missions

Développement

Recensement des licenciés Parabadminton au sein du CD44.

Développement du nombre de licenciés Parabadminton.

Communication

Relations avec :

- Les instances fédérales (Clubs, CD, Ligue, FFbAD, Collectif France Parabadminton),
- Le CD Handisport,
- Les institutionnels (Mairie, Conseil Général, CDOS, Communauté Urbaine Nantes Métropole,.....).

Vie sportive

Identifier et former des entraîneurs spécifiques.

Mettre en place des entraînements et stages pour les joueurs.

Accompagner les joueurs sur les compétitions.

Finances

Gestion du budget de la commission Parabadminton.

Trouver des partenaires.

Achat de matériel (fauteuils, matériel pédagogique, matériel d'entraînement, ...)

Actions réalisées

- **Travaux pour une proposition de logo CD44 Parabadminton**

Malgré le travail important réalisé par Rozenn nous n'avons actuellement pas concrétisé cette action, mais nous avons de bons espoirs d'arriver à un résultat qui satisfera les membres du CA de notre comité.

- **Identification de notre commission**

Une adresse mail spécifique a été créée : **Parabad@codep44-badminton.fr**

- **Recensement des licenciés Parabadminton**

Un courrier a été envoyé dans chaque club pour rappeler l'importance d'identifier les joueurs Parabad sur Poona lors de la prise de licence (ou en cours de saison)

Actuellement quinze joueurs sont identifiés en situation de handicap, mais uniquement six d'entre eux sont répertoriés comme joueurs Parabadminton dans les six classifications reconnues.

- **Formation d'entraîneurs spécialisés**

La commission Parabad et le CD ont décidé de former des entraîneurs spécifiques Parabadminton. Nous avons proposé aux titulaires du DAB et du module technique (diplômes requis) de financer leur formation et les frais annexes. Une seule personne a répondu favorablement à notre proposition.

Philippe Molé a donc participé à cette formation, mi avril au CREPS de Bourges et a obtenu son Diplôme d'Initiateur Parabadminton.

Félicitations à Philippe pour cette formation.

Nous sommes un peu déçus de ne pas avoir pu former plus d'entraîneurs, en particulier les professionnels qui réalisent des entraînements.

- **Entraînements joueurs Parabadminton.**

Philippe et Youna ont réalisé plusieurs entraînements auprès de nos trois champions pour préparer les championnats de France début mai.

Ces entraînements ont pu être réalisés grâce à la mise à disposition d'un terrain par le club de Don Bosco.

Un grand merci à l'équipe dirigeante de Don Bosco.

- **Championnat de France**

Nous avons accompagné Audrey, Laurent et Jérémie lors de la deuxième édition du championnat de France Parabadminton à Bourges les 9 et 10 mai.

Encore une belle moisson de médailles :

- ✓ Audrey deux médailles d'or en simple et en double, une médaille d'argent en mixte.
- ✓ Laurent deux médailles d'argent en simple et en double.
- ✓ Jérémie une médaille de bronze en double.

Bravo à nos trois joueurs.

- **Diverses actions menées**

Réunion de travail avec les salariés du comité départemental et régional de Handisport.

Présence aux « Journées Nationales Handisports 2015 » à La Chapelle sur Erdre.

Participation aux « RDV sportifs des Jeunes Ligériens » à la Roche s/Yon.

Intervention à l'animation « Handichap 2015 » à la Chapelle sur Erdre.

(e) Actions à réaliser

Actions fin de saison

Soirée découverte du Parabadminton au club de Léo Lagrange le lundi 15 juin.

Actions à réaliser par les clubs

Lors des inscriptions pour la prochaine saison, il faut identifier les licenciés Parabadminton.

Assemblée générale du 13 juin 2015 – rapport d'activité Saison 2014-2015

Pour ce faire, les clubs doivent dans un premier temps permettre à chaque joueur de se signaler sur le bulletin d'adhésion comme personne en situation de handicap (exemple : case à cocher, possibilité de description du handicap, ...).

Dans un second temps, les clubs doivent classer les joueurs Parabadminton sur Poona lors de la prise de licence. Cette classification pourra éventuellement être validée par des médecins assermentés par la FFbAD lors de compétitions nationales.

Rappel des six classifications Parabadminton dans Poona :

- **WH1** intitulé «**Fauteuil classe 1**» : Joueur assis en fauteuil roulant.
L'athlète dispose d'un mauvais ou ne dispose pas d'équilibre du tronc.
- **WH2** intitulé «**Fauteuil classe 2**» : Joueur assis en fauteuil roulant.
L'athlète dispose d'un équilibre du tronc normal ou proche de la normale.
- **SL3** intitulé «**Debout classe 3**» : Joueur debout présentant un handicap au membre inférieur.
L'athlète marche ou court avec un boitement dû au handicap ou à l'absence de membre inférieur.
- **SL4** intitulé «**Debout classe 4**» : Joueur debout présentant un handicap au membre inférieur.
L'athlète peut marcher avec une légère mou mais se déplace de manière fluide.
- **SU5** intitulé «**Debout classe 5**» : Joueur debout présentant un handicap au membre supérieur.
L'athlète est limité dans la fonction de base du membre supérieur ou par l'absence du membre supérieur.
- **SS6** intitulé «**Nanisme classe 6**» : Joueur de petite taille.
L'athlète doit entre autre mesurer au maximum 145 cm pour les hommes et 137 cm pour les femmes.

Remarque :

D'autres classifications existent mais ne rentrent pas dans l'appellation Parabadminton. Elles sont : Déficience auditive, handicap mental, troubles psychiques, troubles du comportement.

Objectifs principaux pour la saison 2015-16

Augmenter le nombre de licenciés Parabadminton.

Proposer aux joueurs Parabadminton du département la possibilité de jouer chaque semaine ensemble.

Mettre en place un calendrier d'entraînement spécifique Parabadminton encadré par Philippe.

Organiser des stages avec la participation de joueurs de la ligue des Pays de la Loire.

7.2. Le Challenge hommes

Dans le but de développer l'activité du comité, de répondre à une demande des clubs et de fidéliser un public au sein des clubs, le comité a décidé de lancer un interclubs masculin pour la saison prochaine : Le CHALLENGE HOMMES.

Après plusieurs mois de réflexion, de discussion et d'échange, au sein du groupe de travail puis du comité, le conseil d'Administration a validé ce projet le 20 mars 2015.

Bien évidemment, la mise en place de ce challenge a été réfléchi pour ne pénaliser en rien les interclubs mixtes, qui restent prioritaires.

Plusieurs mesures ont donc été prises dans ce sens :

- Des rencontres en 5 matchs (3 simples, 2 doubles) ;
- Compétition officielle pour joueurs classés D3 maximum (ou équivalent)
- 2 équipes maximum par club ;
- Choix obligatoire entre l'IC mixte et le challenge. Non cumul pour un même joueur ;
- Un vétérán ou junior pourra participer, s'il n'est engagé dans aucun des IC mixtes;
- 3 ans : la limite de la durée d'inscription au challenge pour un club qui n'a pas déjà d'équipe mixte engagée ;
- 20 € par équipe.

En parallèle, une commission féminine voit le jour au comité, pour cibler les problématiques et mettre en place des actions.

7.3. Le Championnat Sport en Entreprise

Cette saison, 4 entreprises étaient inscrites en formule mixte, et 4 équipes en formule hommes. Ce championnat attire chaque année de nouvelles entreprises, mais d'autres se retirent, ce qui explique la stagnation du nombre d'équipes totales.

Voici les classements des 2 championnats :

Formule Mixte :

1	Société Générale	13 points
2	DREAL	13 points
3	CGI Ouest	10 points
4	RACC	8 points

A noter que le dernier match de la poule opposant la Société générale à la DREAL se jouera le mardi 16 juin.

Formule Hommes :

1	CGI Ouest	16 points
2	BNP - Apside	12 points
3	EuroInformation	11 points
4	ASMN	5 points

CGI Ouest est donc sacré champion départemental pour sa première participation au championnat.

A noter qu'une soirée de fin de saison est organisée, afin de regrouper les joueurs des 2 formules sur une même soirée, mais aussi de faire la promotion de ce championnat auprès de nouvelles entreprises.

Cette soirée aura lieu le 24 juin, à Carquefou.

7.4. Emploi

Comme indiqué dans le rapport moral de la présidente, cette année a permis de suivre plusieurs clubs dans leurs volontés d'embaucher une personne à temps complet.

Ainsi, les clubs de Rezé, du Loroux-Bottereau ont pu recevoir de l'aide dans l'écriture ou la réécriture de leur projet associatif, mais aussi dans l'élaboration des dossiers d'aide à l'emploi (plan emploi FFBaD, emploi CNDS),

Les clubs de Carquefou et de Ligné-Le Cellier ont également été suivis dans leur démarche, à travers de la structuration du club.

L'an prochain, même si les recrutements sont encore en cours de finalisation pour certains, la Loire-Atlantique comptera au moins 4 salariés au sein des clubs (Carquefou, Ligné-Le Cellier, Le Loroux-Bottereau, Rezé). D'autres clubs suivent de très près ces démarches avec une réelle volonté d'employer une personne sur les mois à venir (Don Bosco Nantes, Orvault).

8. Commission Vie Sportive

8.1. Bilan des compétitions

Il y a eu 54 compétitions dans le département, concernant majoritairement les classements de Nc à C, dont 14 dédiées aux jeunes. Seulement 3 ont été ouvertes aux A, 1 aux Elites et 5 jusqu'aux B.

Il est dommageable pour les Elites et A de notre département de ne pas pouvoir jouer à proximité de chez eux, surtout dans la mesure où notre département est l'un des plus importants de la région ouest.

En terme de litige entre clubs pour l'octroi d'une autorisation de tournoi privé, un seul problème a été rencontré et a été résolu sereinement.

8.2. Organisation sur la saison 2015/2016

Pour la saison prochaine, les demandes d'autorisation de tournoi privé se feront par l'intermédiaire du responsable de la commission pour les catégories P3 à R4, selon les mêmes modalités que l'année précédente, en se référant au memento ligue et au cahier des charges du CD44. La demande possible dès la parution du calendrier ligue.

Il est important pour les clubs de prendre connaissance du LOB37 qui présente toutes les modifications du règlement fédéral pour la saison prochaine car

Plusieurs modifications majeures sont intervenues :

- Mise en place des nouveaux classements dès la saison 2015-2016 (N national, R régional, D départemental, P promotion).
- Délégation aux comités de la validation des tournois et manifestations sur leurs territoires dès le classement R4 (équivalent au classement B actuel).
- Délégation aux clubs, sous l'autorité des JA, des regroupements ou divisions de tableaux.
- Mise à jour hebdomadaire des classements.
- Classement : Les Elites et A sont maintenant N1 à N3. Les B passent R4 et R5, les C passent R6 et D7, les D passent D8 et D9. Les NC passent P1, P2, P3. Ceci est approximatif et l'on passe de 21 classements actuels à 11 classements la saison prochaine.

L'officiel du badminton N°37 reçu récemment, mentionne plusieurs informations importantes que vous devez connaître. Il est nécessaire que chaque club le reçoive, surtout ceux qui organisent des compétitions. Si ce document fait 100 pages, il est nécessaire que plusieurs points soient transmis à votre connaissance :

Pages 19 à 33 Mise à jour du Règlement général des compétitions RGC

Page 37 Interdictions de conseils donnés aux jeunes joueurs

Page 38 Autorisation et homologation de tournois

Page 41 à 43 Tenues vestimentaires et publicité

Page 44 à 47 Règlement du classement des joueurs

Page 48 Demande de classement ou reclassement

Page 49 Code de conduite des joueurs

Page 53 Code de conduite des entraîneurs, conseillers d'équipe et officiels techniques